

AVANT-PROPOS

Par ce numéro consacré à la société en Côte-d'Ivoire, notre revue entend poursuivre quelques-uns des engagements analytiques qui ont concouru à sa création. Notamment celui-ci : la connaissance du politique, en Afrique noire pas davantage qu'ailleurs, ne saurait, sans graves conséquences, se réduire à la simple observation, fût-elle d'une minutie ethnographique, des acteurs apparents et des rapports d'autorité tels qu'ils sont consacrés par la scène politique légitime ; l'étude du fonctionnement des appareils d'État et le spectacle des jeux présidentiels, l'attention portée aux agencements institutionnels et aux discours autorisés, s'ils devaient mobiliser les efforts d'une science politique, la condamneraient ipso facto, pour reprendre la formule de P. Legendre, à dire aussi peu sur les pouvoirs et la domination que la religion antique sur les dieux. Les vicissitudes d'un programme d'éducation télévisuelle, la cohabitation convulsive d'agriculteurs et d'élèves, le flot grandissant des laissés-pour-compte d'un système scolaire de plus en plus sélectif, les arts de la distinction et de l'opposition qui se forment au cœur même des drames funéraires, le jeu incertain d'une organisation syndicale qui tente d'imposer un ordre conforme à l'ordre dans les relations de travail, le registre inépuisable des ruses et des alliances rendues nécessaires par la délicate conquête du droit à l'occupation du sol urbain, les variations sensibles que les conjonctures macro-économiques induisent sur les conditions de vie, déjà si fragiles, des populations immigrées ; autant d'actions et de situations, évoquées en détail dans cette livraison de Politique Africaine, qui contribuent, en profondeur, à cette construction sociale du politique. Ainsi, détournées de ces scènes où ne parvient que l'écume des jours sociaux, les attentions peuvent mieux se consacrer à l'étude des ressorts qui conditionnent les positions des agents et à celle des actions qu'ils développent. A titre d'exemple, retenons de l'analyse de C. Vidal que les places respectives occupées sur la scène funéraire reproduisent, nolens volens, le système des positions dans le champ social abidjanais.

Ce parti pris sur le fond a emporté plusieurs options de méthode et d'analyse. Évitant de participer à la consécration des moments édifians de la vie collective, les auteurs s'attachent, comme banalement, à la chronique du quotidien. Soupçonneux à l'égard des ronronnements intégrateurs et harmonicistes, ils s'efforcent d'identifier ce qui distingue, oppose, évince. Soucieux de garder la maîtrise des objets qu'ils construisent et de tester sans retard les hypothèses qu'ils avancent, ils retiennent essentiellement, comme cadre de leurs investigations, l'échelle micro-sociale. Les descriptions minutieuses qu'ils nous proposent en conséquence ne sont cependant pas un sacrifice consenti à l'empirisme naïf et aux formes de démission qui le caractérisent, notamment à l'endroit du sens commun. Ce qui surgit au quotidien n'est pas forcément le plus lisible. Ph. Bernardet nous en administre la preuve exemplaire : au-delà des perceptions spontanées des acteurs et des observateurs pressés qui tendent à le vivre, ou à le présenter, sous des atours interpersonnels ou interethniques, le conflit qui met aux prises, dans le nord ivoirien, agriculteurs et éleveurs ne se comprend que par référence aux modalités différentielles de production à l'œuvre dans les diverses communautés. Cette analyse fait inmanquablement penser à la formidable leçon de méthode du 18 brumaire de Louis Bonaparte de K. Marx : les mécanismes objectifs qui produisent les conflits sont rarement saisis par les conceptions pratiques et immédiates des acteurs en lutte. S. Affou Yapi achève opportunément son étude du salariat en économie de plantation par un propos du même auteur et de la même veine. C'est ainsi encore que « la bataille des pompes funèbres » de Man révèle, au fur et à mesure de l'approfondissement analytique, des connotations religieuses, puis des pesanteurs politiques et enfin des ressorts financiers. Quant au conflictuel, mis en évidence par l'ensemble des études, il contredit, par son ampleur et sa nature, les images autorisées : l'objectif de connaissance ne se confond pas avec l'objectif d'action (1). Pour ce qui concerne enfin l'échelle micro-sociale et les notations précises jusqu'au pointillisme, combien de travaux, nés de l'exigence d'une observation in situ et débouchant sur des analyses concrètes, fines, monographiques, largement illustrées d'exemples, ont démontré la fécondité de l'alliance du travail empirique et de la réflexion théorique (2). Plusieurs des articles qui suivent sont à verser à ce crédit scientifique.

(1) Sur ce problème, le lecteur intéressé pourra, par ex., consulter : J. Verdès-Leroux, « Champ scientifique et champ politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 36/37, fév.-mars 1981, pp. 25-31.

(2) On songe ici, en particulier, aux travaux de Becker, Goffman etc., dits de « l'interactionnisme symbolique », développés

au sein, ou autour, de l'école sociologique de Chicago. Dans son excellente préface à H.S. Becker, *Outsiders*, Paris, A.-M. Métailié, 1985, 248 p., J.-M. Chapoulie présente le contexte intellectuel de ce courant qui ignorait les deux tendances dominantes de la sociologie américaine : l'empirisme « statistique » et le fonctionnalisme.

Un des objectifs communs aux études ci-après proposées pourrait être ainsi formulé : au-delà du calme macro-social apparent et des flux routiniers entre individus et entre groupes (3) peut-on repérer, à des échelles infraétatiques et infra-« nationales » des indicateurs constitutifs de fractions sociales ? Autour de quels enjeux se distinguent-ils alors et s'opposent-ils ? Quels modes de régulation des tensions ainsi créées interviennent puisque, même au plus fort de la « conjoncture » (de crise), la multitude des frictions n'a pas abouti à l'explosion décisive ? Si les analyses témoignent de la diversité des individus, groupes et appareils concernés, de l'enchevêtrement des logiques et des stratégies, de l'emboîtement des enjeux, elles suggèrent aussi que l'irréductible croisement des clivages et la disparité des collectifs mobilisés mettent à l'épreuve nos dispositifs terminologiques et conceptuels menacés de simplisme et d'indigence.

Les articles d'A. Bonnal, d'A. Bonmassieux et d'A. Yapi Diahou fournissent trois bons exemples des compétitions qu'occasionne l'appropriation d'un espace de vie. S'agissant des problèmes qui mettent aux prises pasteurs et agriculteurs, la gestion du conflit par la sphère politico-institutionnelle consacre un arbitrage local nullement empreint de neutralité, et aboutit à un chassé-croisé parti/sous-préfet dont la conséquence principale est la reconnaissance de fait du droit du plus fort. Peut-être est-ce en ville, où l'espace est plus mesuré, que sont plus aisément repérables les cristallisations de luttes pour le contrôle et l'usage du sol. La plupart des immigrants étrangers, les Burkinabé notamment, ont pu accéder à la métropole abidjanaise grâce à des réseaux familiaux et villageois qui balisaient leur accueil dans des quartiers précaires, qualifiés ainsi en raison de la nature physique et de l'illégalité des constructions. Cette précarité a été longtemps préservée à Vridi-Canal par les effets cumulés de l'éloignement et de l'isolement. Mais ce dernier a été nettement altéré depuis que la presque île a été ouverte aux investissements industriels. Bloquées dans leurs possibilités d'extension, les familles d'immigrés vivent dès lors dans des conditions incertaines encore amplifiées par la conjoncture, et leur origine ne leur laisse qu'une marge de manœuvre réduite face aux élus communaux. Au contraire, les migrants ivoiriens qui peuplent les quartiers précaires (en 1984 y logeaient 25 % des Abidjanais) ont pu mettre en œuvre des actions visant à transformer la précarité de leur habitat en sécurité foncière. A la redécouverte des droits coutumiers pourtant niés officiellement s'ajoute donc un procès de double légitimation à l'échelle locale :

(3) Puisque ce numéro excepte de son champ de réflexion les conjonctures particulières d'embrassement qui ont engagé, en tant que tel, le pouvoir d'État, comme naguère, par exemple, à Gagnoa (à l'ouest) ou au Sanwi (à l'est). Sur les « événements » qui se sont produits en pays bété,

cf. particulièrement la contribution de J.-P. Dozon à l'ouvrage dirigé par J.-L. Amselle et E. M'Bokolo, *Au cœur de l'ethnie*, Paris, La découverte, 1985, 226 p. et, du même auteur, *La société bété*, Paris, ORSTOM-Karthala, 1985, 367 p.

la reconnaissance des implantations illégales par la municipalité favorise en retour l'allégeance au pouvoir éditaire par les habitants de l'illégal.

Une deuxième ligne de tensions apparaît autour de l'enjeu que constituent l'appartenance et l'intégration aux communautés symboliques dont les apparences consensuelles ne sauraient masquer les frictions qu'elles abritent. Les funérailles observées par C. Vidal en sont sans doute, en Côte-d'Ivoire, le meilleur exemple. Les « grands », proches du pouvoir, y manifestent leur puissance et, en « marquant leur rang », y déploient des rivalités personnelles. A travers eux, c'est la bourgeoisie d'État qui tend à s'arroger le monopole du faste, lequel échappe désormais aux chefs coutumiers. Dans le « bas » de la société et dans le cadre des réseaux parentaux villageois, voire régionaux, mobilisés dans les cérémonies, il s'agit tout à la fois de montrer son appartenance toujours active à la communauté symbolique et de manifester sa solvabilité en se distinguant des autres par la dépense. Et comme les rites funéraires permettent d'exprimer et de régler des conflits entre groupes et entre individus, ne font défaut dans les cérémonies ni les assauts de prérogatives, ni les étalages zélés de la réussite. A l'ouest, la « bataille des pompes funèbres » révèle que, sous la question de l'organisation de funérailles, sont à l'œuvre de profondes divisions, aiguillonnées par de solides appétits financiers. Il en résulte une accumulation complexe de lignes de clivages — entre autochtones et allochtones, mais aussi entre membres du PDCI — qui mettent en lumière les limites pratiques des objectifs « unionistes » du parti.

Les filières d'ascension sociale — ou supposées telles — génèrent d'autres tensions et luttes. Le terrain de la scolarisation, pour laquelle les Ivoiriens consentent des efforts financiers tout à fait considérables, en est une illustration vivante. Tout d'abord au plan des familles où la réussite scolaire des enfants devient vitale dans les stratégies de reproduction et de mobilité. M. Le Pape observe que, face à un système éducatif de plus en plus sélectif, les exclus de l'institution scolaire n'ont d'autres possibilités que de presser leurs collectifs familiaux de leur assurer la poursuite des études dans des établissements privés et coûteux. De délicates négociations s'engagent qui font qu'au « monde enchanté de la solidarité traditionnelle » se substitue un rapport en permanence tendu, conflictuel, le devenir des déscolarisés dépendant des capacités de leur entourage à mobiliser des ressources financières. De ces pressions et tractations découlent des résultats inégaux selon les fractions de classes concernées, toutes affectées cependant par l'altération des conditions de vie sous l'effet de la crise. P. Désalmand, relatant les ébranlements — au sein des familles, entre générations, entre État et syndicat d'enseignants — provoqués par l'éducation télévisuelle, semble suggérer que la conjonction d'intérêts étrangers mal contenus et certaines préoccupations de contrôle interne ont conduit à l'abandon, qui laisse comme un goût amer, d'une riche expérience éducative.

Faut-il préciser que la modernité d'un tel programme et sa vocation massive — qui a fait justement, entre autres, que les grandes familles ont délaissé cette voie pour la formation de leurs enfants — ne l'ont pas empêché d'apporter sa contribution au maintien tendanciel d'un inégal accès au capital culturel.

Demeure l'importante question que certains analystes, tel I. Touré, abordent mais, ne prétendant pas concurrencer les devins, se gardent de trancher. Dans quelle mesure les tensions provoquent-elles des mobilisations, les conflits débouchent-ils sur des actions collectives de plus ou moins grande ampleur ? De même que l'ordre macro-social ne saurait conduire à ignorer les nombreux mouvements sectoriels qui agitent la société de Côte-d'Ivoire, de même ne faut-il pas sous-estimer, au moins jusqu'à présent, les effets de régulation perceptibles dans le fonctionnement de l'économie de plantation, tel qu'il est observé par S. Affou Yapi, et le travail de stabilisation, certes partiellement pris en défaut, opéré par le syndicalisme décrit par I. Touré. Plus généralement, on n'ignore pas que la sociologie n'a pas été avare de tentatives pour mettre au point des « lois » de déclenchement de mouvements sociaux ou de renversement de rapports de force. Sans doute le passage du mécontentement à la mobilisation, de la protestation localisée à l'effervescence multisectorielle est-il des plus délicats à comprendre (4). En ce domaine, plutôt que de s'essayer à des prophéties hasardeuses et à des anticipations osées, il faudra peut-être se contenter de partager la prudence de l'historien qui enregistre ce qui est avéré. Cela ne doit pas pour autant dispenser de participer à la mise au jour du système des raisons qui alimentent le dissensuel et produisent du mouvement au sein des sociétés et de la société ivoirienne en particulier.

Alain Dubresson et Yves-A. Fauré

(4) C'est ainsi, par ex., que D. Snyder et C. Tilly in « Hardship and collective violence in France, 1830-1960 », *American Sociological Review*, XXXVII, 1972, pp. 520-532, reconnaissent l'impossibilité d'établir, en 130 ans de vie sociale, une relation entre l'intensité du mécontentement et son expression collective, les mouvements sociaux étant redevables d'autres variables, principalement politiques. Ces difficultés à mettre en évidence des modalités déterministes dans les processus de mobilisation s'expliqueraient, à en croire

R. Boudon, par le « préjugé nomologique » que contiendrait toute recherche de lois conditionnelles. Cf. de cet auteur : *La place du désordre* (part. le chapitre 3), Paris, PUF, 1984, 245 p. Concernant l'analyse des crises, vient de paraître un ouvrage novateur — qui insiste sur la logique endogène du processus — et qui rappelle les grands courants qui se sont illustrés dans l'analyse des phénomènes de mobilisation : M. Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP, 1986, 319 p.